

23 avril 2026

(26-3075)

Page: 1/1

Original: anglais

**INDONÉSIE – MESURES ANTIDUMPING SUR LES IMPORTATIONS
DE ROULEAUX D'ACIER LAMINÉ À CHAUD,
EN PROVENANCE DU KAZAKHSTAN**

DEMANDE DE PARTICIPATION AUX CONSULTATIONS

Communication présentée par la Fédération de Russie

La communication ci-après, datée du 22 avril 2026 et adressée par la délégation de la Fédération de Russie à la délégation de l'Indonésie et à la délégation du Kazakhstan, est distribuée à l'Organe de règlement des différends conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Je me réfère aux consultations demandées par la République du Kazakhstan conformément aux articles 1^{er} et 4 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends (Mémorandum d'accord), à l'article XXII:1 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 et à l'article 17 de l'Accord sur la mise en œuvre de l'article VI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994 dans la communication distribuée aux Membres de l'OMC le 15 avril 2026 (WT/DS645/1 G/L/1626 G/ADP/D146/1).

Les autorités de mon pays m'ont chargé d'informer les Membres qui prennent part aux consultations et l'Organe de règlement des différends que la Fédération de Russie désire participer à ces consultations, conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord.

Ces consultations concernent des mesures antidumping que la République d'Indonésie a imposées sur l'acier laminé à chaud en provenance du Kazakhstan. La Fédération de Russie a un intérêt commercial systémique substantiel dans ces consultations pour les raisons qui suivent. Premièrement, les mêmes mesures antidumping que celles que le Kazakhstan conteste sont actuellement en vigueur pour le produit originaire de la Fédération de Russie. Deuxièmement, l'Indonésie a mentionné l'appartenance du Kazakhstan et de la Russie à l'Union douanière comme cause de l'extension de la mesure aux produits en provenance du Kazakhstan. Troisièmement, avec une production d'acier brut supérieure à 70 millions de tonnes par an, la Fédération de Russie figure parmi les cinq principaux producteurs et les dix premiers exportateurs de produits de l'acier dans le monde. En 2025, d'après les données du Centre du commerce international, l'Indonésie a importé pour 269 millions d'USD de fer et d'acier originaires de Russie.

Compte tenu de ce qui précède, la Fédération de Russie demande à être autorisée à participer aux consultations menées dans le cadre du présent différend et aimerait être informée de la date et du lieu des consultations.
